

**Province de Québec  
MRC d'Abitibi-Ouest  
Municipalité d'Authier**

À la 12e séance régulière du conseil municipal d'Authier, soit le 3 décembre 2019, à 19h30 à la salle du conseil municipal sous la présidence du maire Monsieur Marcel Cloutier et des conseillers suivants :

Madame Angèle Auger

Monsieur Serge Lachance

Madame Cindy Demers

Monsieur François Deschênes

Madame Rachel Barbe, la secrétaire-trésorière est aussi présente

**PÉRIODE DE SILENCE**

No-187-03-12-19

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Madame Angèle Auger et appuyé par Monsieur Serge Lachance, d'accepter l'ordre du jour avec varia ouvert :

**Adopté**

**PÉRIODE DE QUESTIONS;**

**ADMINISTRATION ET FINANCES :**

- Adoption du procès-verbal de la réunion régulière du 5 novembre 2019;
- Adoption du procès-verbal de la réunion extraordinaire du 8 novembre 2019;
- Adoption des comptes;
- Adoption du projet de calendrier des réunions régulières du conseil municipal pour l'année 2020;
- Avis de motion et dépôt du projet de règlement concernant le mode de paiement des taxes pour l'année 2020;
- Avis de motion et dépôt du projet de règlement concernant le taux de taxation des vidanges pour l'année 2020;
- Adoption des baux de location pour l'année 2020;
- Adoption du tarif 2020 concernant le soutien technique du logiciel CIM;
- Procédure de vente pour non-paiement de taxes;
- Fermeture du bureau municipal pour la période des Fêtes;
- Comité Bellefeuille – Adoption du compte-rendu de la réunion du 19 novembre 2019;
- Comité Bellefeuille - Autorisation au GFCA pour demande au MFFP
- Comité Bellefeuille – Rapport final d'activité du FONDS-19;

**SÉCURITÉ PUBLIQUE / SANTÉ ET LOGEMENT SOCIAL:**

- Budget révisé 2019 de la SHQ;

**VOIRIE ET ENTRETIEN DES BÂTIMENTS:**

- Travaux Maison des Jeunes;

**HYGIÈNE DU MILIEU:**

**LOISIRS ET TOURISME:**

- Dépôt des états financiers de l'École du Rang II d'Authier en date du 31 mars 2019;
- Résolution autorisant les agentes de développements de la MRC d'Abitibi-Ouest à travailler en partenariat avec l'École du Rang II concernant le dossier d'agrément;
- Résolution autorisant l'envoi d'une subvention d'appui à l'École du Rang II;

**URBANISME:**

**PAROLE AU MAIRE:**

**PÉRIODE DE QUESTIONS:**

**VARIA:**

- Souper de reconnaissance
- Maison des Jeunes;

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE:**

**PÉRIODE DE QUESTIONS:**

**ADMINISTRATION ET FINANCES :**

No-188-03-12-19

**Adoption du procès-verbal de la réunion régulière du 5 novembre 2019:**

Ayant tous pris connaissance du procès-verbal de la séance régulière au moins quarante-huit (48) heures avant la tenue de la présente, il est proposé par Madame Angèle Auger et appuyé par Monsieur Serge Lachance, que le conseil municipal accepte les minutes de ladite séance régulière.

**Adopté**

No-189-03-12-19

**Adoption du procès-verbal de la réunion extraordinaire du 8 novembre 2019:**

Ayant tous pris connaissance du procès-verbal de la séance extraordinaire au moins quarante-huit (48) heures avant la tenue de la présente, il est proposé par Madame Angèle Auger et appuyé par Monsieur Marcel Cloutier, que le conseil municipal accepte les minutes de ladite séance extraordinaire.

**Adopté**

No-190-03-12-19

**Adoption des comptes :**

Il est proposé par Madame Cindy Demers et appuyé par Monsieur François Deschênes, que le conseil municipal accepte les comptes à payer pour un montant de 173,253.76 \$ pour le mois de novembre 2019 ainsi que les salaires pour la période de novembre 2019 pour un montant de 6,845.79 \$.

Je certifie qu'il y a des crédits disponibles pour ces comptes.

**Adopté**

No-191-03-12-19

**Adoption du projet de calendrier des réunions régulières du conseil municipal pour l'année 2020:**

Il est proposé par Monsieur Serge Lachance et appuyé par Madame Cindy Demers, d'accepter le calendrier des réunions régulières pour l'année 2020.

**Adopté**

**Avis de motion et dépôt du projet de règlement concernant le mode de paiement des taxes pour l'année 2020:**

L'avis de motion et dépôt du projet de règlement concernant le mode de paiement des taxes pour l'année 2020, est déposé par Madame Angèle Auger.

**Avis de motion et dépôt du projet de règlement concernant le taux de taxation des vidanges pour l'année 2020:**

L'avis de motion et dépôt du projet de règlement concernant le taux de taxation des vidanges pour l'année 2020, est déposé par Madame Cindy Demers.

No-192-03-12-19

**Adoption des baux de location pour l'année 2020:**

Il est proposé par Madame Angèle Auger et appuyé par Monsieur Serge Lachance, d'effectuer aucune augmentation du tarif des baux de location pour l'année 2020.

**Adopté**

No-193-03-12-19

**Adoption du tarif 2020 concernant le soutien technique du logiciel CIM:**

Il est proposé par Monsieur François Deschênes et appuyé par Madame Cindy Demers, de renouveler le contrat du soutien technique du logiciel CIM pour l'année 2020, au montant de 2,780.00 \$ plus taxes.

**Adopté**

No-194-03-12-19

**Procédure de vente pour non-paiement de taxes:**

Le délai accordé aux non payeurs de taxes étant le 18 décembre 2019 et n'ayant reçu aucun paiement de taxes pour ces citoyens, il est proposé par Madame Angèle Auger et appuyé par Monsieur François Deschênes, d'envoyer les dossiers portant les matricules suivants: #5199 91 6273 0 000 0000, #5299 02 0074 0 000 0000, #5598 61 8215 0 000 0000 à la MRC d'Abitibi-Ouest pour enclencher les procédures légales pour vente pour taxes.

**Adopté**

No-195-03-12-19

**Fermeture du bureau municipal pour la période des Fêtes:**

Il est proposé par Madame Cindy Demers et appuyé par Monsieur François Deschênes, de fermer le bureau municipal pour le temps des fêtes, soit du 20 décembre 2019 au 6 janvier 2020 inclusivement.

**Adopté**

No-196-03-12-19

**Comité Bellefeuille – Adoption du compte-rendu de la réunion du 19 novembre 2019:**

Il est proposé par Madame Angèle Auger et appuyé par Monsieur Serge Lachance, d'adopter le compte-rendu du Comité Bellefeuille de la réunion du 19 novembre 2019.

**Adopté**

No-197-03-12-19

**Comité Bellefeuille – Autorisation au GFCA pour demande au MFFP:**

**ATTENDU QUE** le comité Bellefeuille doit annuellement faire des inventaires de matière ligneuse non-utilisée et présenter les résultats au rapport annuel remis au MFFP;

**ATTENDU QUE** le comité Bellefeuille observe qu'au cours des dernières années, suite aux inventaires, il a obtenu une moyenne avoisinant 3,5 m<sup>3</sup>/ha toutes essences;

**ATTENDU QUE** le résultat moyen est équivalent au 3,5 m<sup>3</sup>/ha maximal, toutes essences, permis selon la réglementation;

**ATTENDU QUE** le Groupement forestier coopératif Abitibi doit par sa certification faire un suivi hebdomadaire de l'utilisation de la matière ligneuse sur les chantiers;

**EN CONSÉQUENCE**, proposé par Monsieur Lachance et appuyé par Monsieur François Deschênes et unanimement résolu:

**Que la municipalité d'Authier, déléguée**, sur recommandation du Comité Bellefeuille, autorise le Groupement forestier coopératif Abitibi à faire une demande au MFFP, pour une entente de déclaration fixe à 3,5 m<sup>3</sup>/ha dont la déclaration sera séparée au prorata des types d'essence volumes récolté en remplacement des inventaires.

**Adopté**

No-198-03-12-19

**Comité Bellefeuille – Rapport final d'activité du FONDS-19:**

Il est proposé par Madame Angèle Auger et appuyé par Monsieur François Deschênes, que la municipalité d'Authier, déléguée, sur recommandation du Comité Bellefeuille, accepte le dépôt du rapport final d'activité du FONDS-19-04-04 de MRC Abitibi-Ouest.

**Adopté**

## SÉCURITÉ PUBLIQUE / SANTÉ ET LOGEMENT SOCIAL

No-199-03-12-19

### **Budget révisé 2019 de la SHQ:**

Il est proposé par Madame Cindy Demers et appuyé par Monsieur Serge Lachance, d'adopter le budget révisé 2019 de la SHQ. Il est à noter que la totalité pour l'OMH des Arc-en-ciel est de 46,765.00 \$ et que la part de la Municipalité est de 3,206.00 \$.

**Adopté**

## VOIRIE ET ENTRETIEN DES BÂTIMENTS

No-200-03-12-19

### **Travaux Maison des Jeunes:**

Il est proposé par Madame Angèle Auger au appuyé par Madame Cindy Demers, d'autoriser un montant de 500.00 \$ afin d'effectuer les travaux aux locaux de la Maison des Jeunes. Lesdits travaux seront effectués par Monsieur Mario Beaupré.

**Adopté**

## HYGIÈNE DU MILIEU

## LOISIRS ET TOURISME

### **Dépôt des états financiers de l'École du Rang II d'Authier en date du 31 mars 2019:**

Madame Rachel Barbe, directrice générale, dépose les états financiers de l'École du Rang II en date du 31 mars 2019.

No-201-03-12-19

### **Résolution autorisant les agentes de développement de la MRC d'Abitibi-Ouest à travailler en partenariat avec l'École du Rang II concernant le dossier d'agrément:**

Il est proposé par Madame Angèle Auger et appuyé par Monsieur François Deschênes, d'autoriser les agentes de développement de la MRC d'Abitibi-Ouest soient Mesdames Maude Bergeron et Mylène Noël, à travailler en partenariat avec l'École du Rang II sur le dossier d'agrément de cette dernière, afin qu'elle puisse obtenir de l'aide financière auprès du Ministère de la culture et des communications.

**Adopté**

No-202-03-12-19

### **Résolution autorisant l'envoi d'une subvention d'appui à l'École du Rang II:**

Il est proposé par Madame Angèle Auger et appuyé par Monsieur François Deschênes, d'autoriser un montant de 500.00 \$ en tant que subvention d'appui à l'École du Rang II.

**Adopté**

## URBANISME

## PAROLE AU MAIRE

Suite à une réunion à la MRC, Monsieur Marcel Cloutier fit le rapport suivant au sujet du transporteur Maheux: Qu'on ne peut subventionner une entreprise privée mais que la MRC appui le transporteur afin d'effectuer une demande d'aide financière au gouvernement provincial.

## PÉRIODE DE QUESTIONS

## VARIA:

### **Souper de reconnaissance:**

Cet item est reporté en janvier prochain.

**Maison des Jeunes:**

Cette dernière effectuera leur cueillette de bouteilles et de cannettes le 11 janvier prochain.

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Tous les points à l'ordre du jour ayant été discutés, Monsieur Marcel Cloutier, maire, décrète la levée de l'assemblée à 21h00 .

---

Marcel Cloutier, maire

---

Rachel Barbe, sec.-très.